



Circonscription Arcachon Sud	École Élémentaire Lou Pin Bert 8 chemin du Mougnet 33114 Le Barp ce.0333176y@ac-bordeaux.fr 05 57 71 55 05
Procès-Verbal Conseil d'École n°1 du 10/11/2015	

Présents :

<i>Équipe enseignante :</i>	Mme ATIA - Mme CHAMPAGNE - Mme FAVIER-LAFAYE (Directrice) - Mme FEBVAY-CHOFFEL - Mme LAURENT - Mme OLLIVIER - Mme PRUNET - Mme SENECHAL - Mme VANEL
<i>DSDEN</i>	Pas nommé
<i>Représentants FCPE :</i>	Mme LEMAIRE, Mme FLAMENT, Mme CORNU
<i>Représentants AAPE :</i>	Mr DENIS, Mme PLUT
<i>Représentants de la Mairie :</i>	Mme DORNON, maire de la ville LE BARP Mme LALUQUE, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse Mr BOURVON, conseiller municipal délégué aux travaux d'entretien du patrimoine bâti Mr VELISKA, coordinateur enfance jeunesse

Début de séance à 18H00 - Durée : 2h00

Équipe de l'école – Répartition des effectifs sur la rentrée 2015		
Équipe enseignantes	niveau	Nombre d'élèves
Mme SENECHAL	CP	23
Mme OLLIVIER	CP	23
Mme PRUNET	CE1	27
Mme CHAMPAGNE	CE1-CE2	25
Mme FAVIER-LAFAYE – MME LAURENT	CE2	28
Mme ATIA – Mme LAURENT	CM1	24
Mme FEBVAY-CHOFFEL	CM1-CM2	21
Mme VANEL	CM2	24

Informations de l'école – Absences des élèves

Informations Vie de l'École :

Les informations concernant la vie de l'école sont distribuées dans le cahier de liaison de l'élève.

Absence des élèves

Extrait du règlement intérieur de l'école :

« La fréquentation de l'école élémentaire et le respect du calendrier scolaire sont **obligatoires**. Toute absence ou retard doit être signalé par téléphone ou par mail le plus rapidement possible ; et au retour en classe, dans le cas d'une absence, même pour une demi-journée, l'élève doit présenter un **justificatif écrit** à son enseignant. »

Informations relatives à l'Éducation Nationale

L'Inspectrice de la Circonscription de Arcachon Sud est **Madame Béatrice Birou**

Circonscription Arcachon Sud

6 rue Aimé Bourdier

33120 Arcachon

05 57 72 29 07

Toutes informations relatives aux programmes scolaires – au calendrier scolaire - à la vie de l'élève – aux écoles de la circonscription se trouvent sur le site internet de la DSDEN 33:

<http://www.ac-bordeaux.fr/>

Calendrier scolaire

Vacances	Zone A
	Académies : Besançon, Bordeaux , Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 1er septembre 2015
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016
Vacances d'Hiver	Fin des cours : samedi 13 février 2016 Reprise des cours : lundi 29 février 2016
Vacances de Printemps	Fin des cours : samedi 9 avril 2016 Reprise des cours : lundi 25 avril 2016
Vacances d'Été	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016

•Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

•**Pour l'année scolaire 2015-2016, les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016.**

Élection des parents d'élèves

% de votants en octobre 2015 : **62,72%**

Résultats des élections :

	titulaires	Suppléants
4 sièges FCPE	Mme LEMAIRE Élise Mme DEFAYE Carine Mme FLAMENT Virginie Mme MOMET Julie	Mme CORNU Carine Mme MACHADO Roselyne Mme MOMET Sébastien
4 sièges UNAAPE	Mr DENIS Alexandre Mme PAPION Bérengère Mme SCORDINO Karine Mme PLUT Manuela	Mme NAUD Sophie

Règlement intérieur

Le règlement de l'école a été voté à l'unanimité par le conseil d'école.
Le règlement sera distribué dans les cahiers de liaison.

Projet d'Organisation Pédagogique de la semaine scolaire 2015-2016

Proposition de l'organisation du temps scolaire pour l'année 2015-2016:

	LUNDI-JEUDI	MARDI-VENDREDI
Ecole	8H30-12H	8H30-12H
Restauration	12H-13H30	12H-13H30
Ecole	13H30-14h30	13H30-16H

MERCREDI

APC	8h00-8h30
Ecole	8h30-11h30
APC	11h30-12h00

Résultat du vote par le conseil d'école :

Voix favorables : 100 %	Voix défavorables : 0
Cette proposition de l'organisation de la semaine scolaire sera soumise à la décision du DASEN	

Exercices incendies annuels

Un premier exercice incendie a eu lieu le jeudi 16 octobre 2015

temps d'évacuation : 3min40s

Le nouveau point de rassemblement établi en juin 2015 (sur le terrain de hand-ball) sera pris en compte par l'équipe enseignante lors du prochain exercice incendie.

Bibliothèque de l'école – Salle Informatique

Demande de l'école :

L'équipe enseignante souhaiterait que l'équipement informatique étant obsolète soit retiré de la salle informatique.

Cette pièce serait alors utilisée seulement en tant que BCD de l'école.

Réponse mairie :

Les services techniques de la ville se chargeront de retirer le matériel informatique de la salle.

RASED Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté

Psychologue Scolaire : Mme Marie-Pierre CANDAU

Maitre E : Mr Laurent SOLER

Extrait du règlement intérieur :

« Tous les membres du RASED (psychologue scolaire - maître E) sont des personnels de l'Éducation Nationale. Ils travaillent en liaison permanente avec les enseignants et les parents. La psychologue scolaire effectue ponctuellement, sur autorisation des parents, des bilans selon les demandes et les nécessités de l'orientation. Toute action d'aide personnalisée avec le maître E est précédée d'une information aux parents. »

APC 2015-2016 : Activités Pédagogiques Complémentaires

L'objectif principal des APC, est liée à ceux du projet d'école :

« Aider les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages et les accompagner à leur travail personnel. »

mercredi	
8h00-8h30	1 ^{er} groupe
11h30-12h00	2 ^{ème} groupe

Coopérative de l'école

Pour rappel, la coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE.

L'Office Central de la Coopération à l'Ecole est une association nationale régie par la loi de 1901 et agréée par l'Education Nationale au titre des "associations éducatives complémentaires de l'enseignement public".

Les comptes de l'année scolaire 2014-2015 ont été validés par les parents élus de l'année scolaire dernière et par l'OCCE.

Solde octobre 2015 : 3900 euros

Cette année la mandataire est : Mme Febvay-Choffel secondée par Mme Vanel

Cet argent permettra l'achat de matériel pour les classes, de livres pour la BCD, de participer aux sorties scolaires...

La cotisation pour l'année scolaire 2015-2016 reste de 15 euros

Toute l'équipe de l'école ainsi que les parents élus remercient tous les parents qui ont participé cette année en cotisant à la coopérative.

Projets pédagogiques dans l'école

	public
Piscine	CP-CE1
Défi sport	école
Cross de l'école	
Cinéma de Noël	
Bal enfantin	CPs
Musique en scène	CP
Concert West Side Story	CE2-CM1-CM2
Aide et Actions droits des enfants	CM1-CM2
Développement durable : recyclage	CE2-CM1-CM2
Défi lecture dans le cadre de la liaison 6ème	CM1-CM2
Semaine des arts	école

Demandes de l'école

Paniers-repas

Dans le cadre des PAI (protocole d'accueil individualisé), des élèves apportent des paniers repas pour le temps de la restauration. L'école demande à la mairie d'établir une procédure pour que ces paniers repas soient réceptionnés par un agent communal et stockés dans un réfrigérateur.

Réponse mairie :

A 8h20, les parents des élèves concernés doivent se rendre à la « tisanerie » de l'école maternelle où un agent récupérera ces paniers repas. Ils seront stockés dans le réfrigérateur de cette pièce. Si l'élève est inscrit à l'APS, un animateur se chargera de stocker ce panier repas dans le réfrigérateur de la tisanerie de l'école maternelle.

Le goûter de l'APS reste dans les cartables des élèves toute la journée. Durant le temps de l'école, un élève présentant des allergies alimentaires pourrait facilement ingurgiter des aliments qui lui sont proscrits. Pour éviter un tel incident, l'école propose que les goûters soient réceptionnés par l'APS dès l'arrivée des élèves.

Réponse mairie :

La mairie a pris en compte cette demande.

TBI :

L'équipe enseignante souhaiterait connaître l'avancée du projet visant à équiper les 6 autres classes en TBI (tableau blanc interactif).

Réponse mairie :

La mairie souhaiterait se rapprocher des communes du Val de l'Eyre pour un achat groupé de ce matériel informatique.

Photocopieur de l'école :

Le photocopieur qui ne cesse de tomber en panne. Est-il envisagé de changer ce photocopieur par un modèle multi-fonctions plus récent (réseau, scanner...) ?

Réponse mairie :

Une consultation de plusieurs fournisseurs de ce type de matériel est en cours.

Pièce Stock 1 :

La pièce stock 1 sera rangée par l'équipe enseignante, et par les animateurs pour la partie qui les concerne. Serait-il possible alors de fixer des étagères supplémentaires pour en optimiser le rangement ?

Réponse mairie :

La mairie se propose d'équiper ce stock de rangement quand cette pièce sera rangée.

Armoires classe 8 :

La classe 8 de Mme Favier-Lafaye ne possède aucune armoire pour le rangement. Serait-il possible de prévoir l'achat de 2 armoires ?

Réponse mairie :

La mairie demande à Mme FAVIER-LAFAYE de leur faire parvenir ses souhaits d'achat.

Questions & Remarques des parents

1-PROJETS DE L'ÉCOLE :

AAPE

•Quels sont les projets pédagogiques prévus cette année ? L'AAPE peut financer certains projets grâce à « Cré'Art », merci de nous les faire parvenir.

Réponse école : cf le paragraphe projets pédagogiques.
L'école a pris en compte cette proposition de financement.

2-SECURITE

FCPE

•**SECURITE DANS L'ECOLE:** Quels exercices de sécurité sont prévus (incendie et confinement) ? l'école est-elle dotée des équipements nécessaires?

Réponse école:

L'exercice incendie dans l'école a été effectué le 16/10/2015. 2 autres exercices sont prévus durant l'année scolaire

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) : 1 exercice de confinement aura lieu durant l'année scolaire. L'école est toujours en attente de la mallette PPMS rassemblant tout le matériel nécessaire à un confinement.

Réponse mairie :

La mairie prévoit une réunion pour établir cet achat éventuel.

•**SÉCURITÉ SUR LE PARKING ET LES ABORDS DE L'ÉCOLE :** quels sont les projets de la commune concernant cet aspect si important pour la sécurité de tous ?

◦ absence de passages piétons, de trottoirs ou de pistes cyclables, l'accès à l'école est de plus en plus dangereux.

◦ manque d'emplacements sur le parking, manque d'une zone d'arrêt rapide pour déposer les enfants : les enfants et les parents sont obligés de s'exposer au risque en se mettant sur la voie communale unique.

◦ Les parents d'élèves insistent sur les mesures simples (marquage au sol) pour relier l'école au lotissement des Landes de Mougnet en l'attente de travaux plus conséquents.

AAPE :

- Depuis un certain temps cours le problème de sécurité au niveau du parking et des piétons que proposez-vous?
- Pourquoi l'éclairage du parking s'éteint à 7h20, faisant encore nuit s'est très dangereux de circuler ?

Réponse mairie : Concernant des stationnements supplémentaires aux abords de l'école des idées restent en étude.

La programmation des éclairages du parking a été modifiée début novembre.

Réponse école : L'école se chargera de distribuer dans les cahiers un mot validé par les parents élus rappelant les points importants du code de la route de stationnement.

3-EDUCATION CIVIQUE

FCPE

• **DEVISE DE LA REPUBLIQUE, LE DRAPEAU TRICOLORE ET LE DRAPEAU EUROPEEN :** la mairie du Barp compte-t-elle appliquer ce point de la LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République : « Art. L. 111-1-1.- La **devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen** sont apposés sur la façade des écoles et des établissements d'enseignement du second degré publics et privés sous contrat. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux des mêmes écoles et établissements. » ?

•

Réponse mairie : Achats en cours.

4-TAP

FCPE

Demande d'un point sur les TAP de cette année (organisation, encadrement, fréquentation...) et éclaircissement concernant l'interview de Mme le Maire sur France Inter (mise en place des TAP payants évoquée).

Mode d'inscription des enfants : quelles informations aux parents ? mode de sélection en cas de trop grand nombre d'enfants ayant choisi un même thème (ex. course pour l'activité roller : choix injuste) ?

Par ailleurs, nous souhaitons la présence d'un référent du personnel d'animation pour évoquer les points TAP.

Réponse Mairie : Par rapport à l'interview, aucune demande n'a été faite à ce jour à l'adjointe au maire en charge des affaires scolaires pour mettre en place des TAP payants. Néanmoins il est vrai que de nombreuses communes de Gironde envisagent cette solution en réponse aux contraintes budgétaires des mairies (désengagement de l'état).

AAPE :

- Depuis la rentrée 2015, le PEDT se met en place ; nous voudrions savoir si le quota d'encadrement des animateurs est respecté par rapport au nombre d'enfants ?
- Nous regrettons le manque d'information vis-à-vis des parents sur le contenu des activités proposées.
- Les TAP seront-ils payants à la rentrée 2016 ?
- Depuis cette rentrée l'ALSH a été remplacé par l'APS le mercredi. L'ouverture des portes est à partir de 14h. Des parents sont présents dès cet horaire mais les 30 min sont facturées alors qu'il n'est pas possible de rentrer avant. Quelle solution peut être apportée?

Réponse mairie : Pour l'encadrement : 1 adulte pour 14 enfants chez les petits et 1 pour 18 chez les grands.

Pour le contenu, le choix libre de l'enfant tout d'abord puis proposition d'informations données aux parents par document.

Les réponses sur la tarification des TAPs se posent directement à la mairie.

5-RESTAURATION

AAPE

- Qu'est ce qui justifie la hausse de tarif, alors que nous apprenons le changement de prestataire de service moins cher ?
- Les enfants refusent de goûter un plat qu'ils ne connaissent pas de peur de devoir le finir. Une solution peut-elle être envisagée ? De plus, les plats arrivent systématiquement assaisonnés, est-il possible de séparer les sauces des plats ?
- La commission cantine a eu lieu sans que l'on y soit convié alors qu'on vous en avez fait la demande. Est-il possible d'y assister ?
- Est-il possible que des parents d'élèves mangent à la cantine ? Quelle démarche devons-nous faire ?

Carte +

- Les parents demandent l'annulation de la décision de faire payer le repas non réservé à 4 euros aux familles.

Réponse mairie:

Les questions concernant les tarifications sont à traiter auprès de la mairie et non en conseil d'école. Pour la prise des repas, les animateurs et personnels de restaurations sont bien présents afin que chaque enfant est un repas équilibré et varié et en aucun cas de « forcing ». L'intérêt de chacun est que l'enfant est les quantités alimentaire nécessaire pour une bonne santé.

Concernant les assaisonnements des plats, la question sera étudiée avec les fournisseurs et la mairie.

Après en avoir fait la demande auprès de la mairie, Il est possible pour les parents d'élèves de manger à la cantine, moyennant le repas.

6- DIVERS

- Cette année, l'école ne souhaite pas proposer de soirée « parents-école » à l'occasion des fêtes de Noël. Toutefois, de nombreuses sorties et activités seront menées sur ce thème par les enfants dans l'école. Pour l'année prochaine, les parents d'élèves et les enseignants pourront proposer des idées pour organiser quelque chose sur Décembre 2016
- Achat réalisé d'un appareil photo pour l'école avec les dons de l'AAPE.

PV rédigé par L' AAPE

Validé par la FCPE

Validé par Mme FAVIER-LAFAYE